

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



## AVIS OFFICIELS

### Département de l'Instruction Publique

#### *Nominations d'inspecteurs d'écoles*

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par arrêté en conseil, en date du 14 septembre 1900, de nommer M. Joseph Maxime Côté, instituteur, de la cité de Québec, inspecteur des écoles catholiques du comté de Bonaventure, en remplacement de M. Lucier, démissionnaire.

— Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par arrêté en conseil, en date du 12 septembre 1900, de nommer le Révérend M. John Macrae Sutherland, de New-Carlisle, inspecteur d'écoles, pour le nouveau district de Gaspé, comprenant le comté de Bonaventure, moins les cantons de Cox, Hope et Port Daniel, le Révérend M. Isaac Newton Kerr, de Shigawake, aussi inspecteur d'écoles pour cette partie du district de Gaspé, comprenant le comté de Gaspé et les cantons de Cox, Hope et Port Daniel, dans le comté de Bonaventure.

#### *Nominations de commissaires d'écoles*

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 10 octobre courant, 1900, de faire les nominations suivantes, savoir :

Comté de Gaspé, Grande Grève. — M. James Price, en remplacement de M. John Robert, dont le terme d'office est expiré.

Comté d'Ottawa, Cantley. — MM. Thomas Barrett et Peter Lynatt, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.

Comté de Témiscouata, St-Eusèbe de Cabana. — MM. Joseph Morneau, fils de Joseph, Prime Martin, Louis Bossé, Prudent Corbin et Ludger Sénéchal. Municipalité nouvelle.

#### *Erection d'une nouvelle municipalité scolaire*

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 10 octobre courant, 1900, d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Michel No 10" dans le comté d'Yamaska, le territoire suivant, savoir : à partir du No 650 jusqu'au No 693 inclusivement, plus les Nos 695, 542 et 543 du cadastre de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska. Ce territoire ne faisait encore partie d'aucune municipalité scolaire.

Cette érection de municipalité scolaire, ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1901.

#### *Demande de délimitation de municipalité scolaire*

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-